



**Présentation de l'appel à projets
NOUT ZANIM'O
« Luttons contre l'errance animale »**

CONTEXTE ET OBJECTIFS	3
PLANNING PREVISIONNEL	3
CRITERES DE SELECTION.....	3
MOYENS PEDAGOGIQUES MIS A DISPOSITION	4
MOYENS FINANCIERS	4
Dépenses autorisées.....	4
Budget du projet.....	4
Gestion administrative et financière	4
Versement du solde.....	4
BILAN DU PROJET	4
BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS OU DE DETAILS.....	5
ANNEXES.....	5
EXEMPLES D' ACTIONS SUBVENTIONNABLES (NON EXHAUSTIFS)	6
LISTE D'INTERVENANTS (NON EXHAUSTIVE).....	7

MOYENS PEDAGOGIQUES MIS A DISPOSITION

Vos IEN via la mission académique EDD met à votre disposition un ensemble de ressources pédagogiques sur une page internet dédiée « [Education à la bientraitance animale | Académie de La Réunion](#) ». Profitez en !

Le TO mettra à disposition des lauréats, à titre gracieux et sur demande de leur part des interventions pédagogiques sur l'errance animale des médiateurs à la demande via notre site internet : <http://www.tco.re/espace-pedagogique/formulaire-de-demande-danimations> .

MOYENS FINANCIERS

Dépenses autorisées

Les postes de dépenses autorisées sont :

- Les frais de **déplacements**
- Les **frais d'entrées** des sites à visiter
- les **frais d'intervenants extérieurs**.
- **Certains investissements ou matériels** (destinés à rester sur le site de l'école) : création d'un chenil, cages trappe, etc.

Budget du projet

Le financement du TO **est cumulable avec l'aide du rectorat** (plafond de 100€ par classe par an). **Le montant du budget du projet devra être réaliste**, en effet le temps de réalisation du projet est relativement court (2 mois). A titre indicatif, un plafond de budget par classe est établi à environ 500€ (aide du Rectorat comprise).

Gestion administrative et financière

Pour des questions de gestion administrative et financière, les établissements scolaires ne sont pas financés directement par le TO. Le TO finance 1 association, l'OCCE, qui répartit les montants aux établissements scolaires, récupèrent les justificatifs de dépenses (factures) et réalisent les bilans financiers.

Versement du solde

La réalisation des « Engagements des candidats » est une condition requise pour l'obtention de l'aide financière de la collectivité.

Sans le respect de ces engagements, il n'y aura pas de versement du solde voire récupération des sommes allouées.

BILAN DU PROJET

Le bilan du projet sera saisi directement dans un formulaire (espace de dépôt qui sera communiqué ultérieurement). Il inclue à minima les éléments ci-dessous :

- Descriptif des actions menées
- Indicateurs de résultats (joindre une photo pour chaque réalisation)

- Impacts sur le comportement des élèves par rapport aux animaux et/ou par rapport à sa vie dans l'école, à la maison
- Impacts éducatifs/pédagogiques au sein de la classe, de l'école
- Impacts sur l'errance animale (ex : adoption d'un animal en refuge ou en sauvetage par une association par un parent d'élève)

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS OU DE DETAILS

Transmettez un mail à : sterilisation@tco.re

ANNEXES

- Exemples d'actions subventionnables (liste non exhaustive)
- Liste d'intervenants (liste non exhaustive)

EXEMPLES D' ACTIONS SUBVENTIONNABLES (NON EXHAUSTIFS)

- Visite d'un refuge animalier, d'une pension féline ou canine (frais de transport+ frais éventuel d'accès au site)
- Intervention d'un (e) comportementaliste ou médiateur (trice) animal* (e) en classe
- Organisation d'un évènementiel type kermesse en présence de parents autour de l'errance animale
- Accueil d'un animal dans l'école* (frais création d'un chenil, soins, alimentation, etc)
- Parrainage d'un animal (suivi d'un animal d'une association pendant plusieurs semaines, collecte de dons en faveur de l'animal, visios, visite en classe*)

*Attention : ces actions nécessitent la présence d'un animal et à ce titre doit faire l'objet d'une validation du responsable d'établissement pour des questions de sécurité et sanitaires

LISTE D'INTERVENANTS (NON EXHAUSTIVE)

Nom/ structure	Fonction	Thématique traitée	Outils utilisés	Coordonnées	Disponibilité	Tarif
CYCLEA	Médiateurs de l'environnement	Errance animale - généralités	Diaporama généralités Diaporama malette REVEZ	Contacteur le TCO via formulaire web	Oui mais avec réservation préalable	Gratuit
Laurie CARLOTTI	Animatrice socio culturelle	Errance et bien traitance animale	Malette pédagogique	06 92 72 45 77 – SAINT LEU	A caler avec l'intervenant	Payant
ANIM'ANOU	Médiatrice animale	Médiation animale *	Intervention avec chat ou chien	0693 66 91 72 animanous974@gmail.com https://www.facebook.com/people/AnimAnous/100063919427870/	A caler avec l'intervenant	Payant
PATTE EN L'R	Educatrice/comportementaliste	Comportemental animal	Intervention avec chien	130 chemin la Vanille – SAINT PAUL 026 62 466 467	A caler avec l'intervenant	Payant
Franck BERNARD /CERBERE	Formateur Educatrice canin/Comportementaliste	Médiation animale *	Diaporama Intervention avec chien	06 92 00 22 07 – LE PORT falant6@gmail.com	A caler avec l'intervenant	Payant
CANIPRO 974	Educatrice canin/comportementales	Médiation animale *	Non connu	0692 71 12 55 – PLAINE DES CAFRES https://www.facebook.com/people/Canipro974-Education-reeducation-canine/100046631695061/	A caler avec l'intervenant	Payant

**Présentation de l'appel à projets Nout Zanim'O
« Luttons contre l'errance animale »**

Vanille LECLERQ	Comportementaliste félin Gestionnaire pension féline "pension d'Alix".	Médiation animale *	Non connu	0692178283 pensionalix@gmail.com ✦ www.pension-alix.com	A caler avec l'intervenant	Non connu
ANIMAL'I	Médiatrice animale*	Médiation animale *	Non connu	https://www.animali.re/ bois Rouge SAINT PAUL	A caler avec l'intervenant	Non connu
ZOOTHERAPIE REUNION	Soins de la santé par les animaux	Médiation animale *	Intervention avec un animal	https://www.zootherapie- reunion.com/	A caler avec l'intervenant	Non connu
SEOR	Association de protection des oiseaux endémiques et faunes sauvages	Protection des espèces endémiques et faunes sauvages	Non connu	contact@seor.fr	A caler avec l'intervenant	Non connu
APEBA	Association de protection animale	Bienveillance animale	Kit marmailles Chasse au trésor	asso.apeba@gmail.com	A caler avec l'intervenant	Non connu

***Les médiations animales** peuvent servir en classe à un objectif :

- **d'éducation** : d'augmenter les compétences académiques et pro-sociales et de stimuler le fonctionnement cognitif mais également d'enseigner à l'élève le mode de vie de l'animal, son comportement, ses modes de communication, etc
- **d'animation** ou Activité Assistée par l'Animal afin de permettre une meilleure motivation à des activités récréatives. L'animal n'est pas considéré comme un médiateur mais il est le centre d'intérêt principal de l'activité.
Elle a également une fonction de thérapeutique mais qui ne concerne pas le milieu scolaire (adapté pour les EPHAD, le milieu hospitalier etc).